

Stock	Zone	Proposition et commentaires du CCEOS	
Organisé par sous région (Espèce de la mer profonde séparée)		Stock potentiel à l'introduction progressive dans la RC 2018?	Commentaires et proposition d'outils visant à réduire le risque de situation d'espèces limitantes
Merlu	VI and VII, Vb, XII and XIV	Pas de soutien à l'introduction progressive de ce stock. Pour certains membres, la boîte à outils actuelle ne contient pas de solutions pour résoudre la situation des espèces limitantes.	Exemption de minimis
Aiguillat	I, V, VI, VII, VIII, XII and XIV	Une certaine forme de De minimis pourrait faciliter la réduction des situations d'espèces limitantes. La survie doit être évaluée Des essais scientifiques sont en cours au RU en vue d'accroître les connaissances de la distribution spatio-temporelle des espèces. Un évitement à 100% ne peut être garanti. Ajouter ceci à la liste des espèces prohibées n'avantage pas les espèces, la collecte de données ou les pêcheurs. Si des suggestions de mesures de gestion basées sur le résultat des essais britanniques sont évaluées positivement par la CSTEP, un TAC peut être envisagé pour les prises accessoires inévitables.	Exemption survie élevée (collecte de données en cours) Exemption de minimis Inscrire le stock sur la liste des espèces prohibées
Lieu noire	VII, VIII, IX and X	Candidat potentiel à l'introduction progressive si une exemption DM est mise en place	Exemption de minimis Quota de prises accessoires pour la pêche qui cible la baudroie
Baudroies	VII	Pas de soutien à l'introduction progressive de ce stock. Echange de quota / La stabilité relative est un problème. L'introduction d'une combinaison de la cardine et de la baudroie dans l'OD fermerait la pêche de certains membres au cours des premiers mois de l'année Pour un membre il pourrait s'agir là d'un candidat potentiel à l'introduction progressive, si un DM est mis en place	Les améliorations de sélectivité ne sont pas une option en raison de la forme du poisson Exemption de minimis Collecte de données pour améliorer le calcul de réévaluation du TAC
Cardine	VII	Pas de soutien à l'introduction progressive de ce stock. Préoccupations exprimées : rejets principalement de cardines et de baudroies de petite taille ou endommagées, à quoi sert de débarquer du poisson impropre à la consommation humaine ?	Exemption de minimis

Stock	Zone	Proposition et commentaires du CCEOS	
Organisé par sous région (Espèce de la mer profonde séparée)		Stock potentiel à l'introduction progressive dans la RC 2018?	Commentaires et proposition d'outils visant à réduire le risque de situation d'espèces limitantes
Langoustine	VII	Candidat potentiel à l'OD complète A condition que cela ne limite pas les EM qui n'ont pas de quota et en conséquence ne ciblent pas la langoustine (utilisation d'engins très spécifiques)	Exemption survie élevée Exemption de minimis
Lieu jaune	VII - VIId, e	Pas de soutien à l'introduction progressive de ce stock.	
Raies	Vla, Vlb, VIIa-c and e-k	Candidat potentiel à l'exemption de survie élevée. Les données doivent être collectées et évaluées en 2017 et 2018. Noter que le CCEOS prépare une recommandation pour des mesures de gestion alternatives pour les raies et les pocheteaux.	Exemption survie élevée, en fonction de la collecte de davantage de données Collecte de données pour améliorer le calcul de réévaluation du TAC
Baudroies	Vb, VI, XII and XIV	Pas de soutien à l'introduction progressive de ce stock. Espèces dont les données sont limitées dans le conseil du CIEM, en conséquence, TAC limité. Les captures sont en augmentation. Avec des données supplémentaires, les évaluations peuvent être améliorées et le TAC mieux refléter les observations en mer.	Collecte de données pour améliorer le calcul de réévaluation du TAC
Cabillaud	Vla	Pas de soutien à l'introduction progressive de ce stock. Stock à TAC zéro, en conséquence il devrait y avoir un effet limitant immédiat. Nécessité urgente de discuter comment gérer les stocks à TAC zéro.	
Cabillaud	Vlb	Pas de soutien à l'introduction progressive de ce stock. Un TAC très limité aurait pour résultat la fermeture immédiate de la pêche. Il faut trouver des solutions.	Exemption de minimis Collecte de données pour améliorer le calcul de réévaluation du TAC
Aiglefin	Vlb, XII and XIV	Pas de soutien à la poursuite de l'introduction progressive de ce stock. la plupart des débarquements se font déjà en vertu de l'OD.	

Stock	Zone	Proposition et commentaires du CCEOS	
Organisé par sous région (Espèce de la mer profonde séparée)		Stock potentiel à l'introduction progressive dans la RC 2018?	Commentaires et proposition d'outils visant à réduire le risque de situation d'espèces limitantes
Aiglefin	Vb and Vla	Pas d'autre introduction progressive, TAC réduit (-48.7%), ce qui ne correspond pas aux observations des pêcheurs. Les membres du CCEOS du secteur de la pêche suggèrent que retarder le RMD cible permettrait à la flotte de mieux s'adapter à la nature hautement variable du recrutement de cette espèce.	
Cardine	Vb, VI, XII and XIV	Candidat potentiel à l'introduction progressive	
Langoustine	VI, Vlb	Candidat potentiel à l'OD complète A condition que cela ne limite pas les EM qui n'ont pas de quota et donc pas de pêche ciblée (voir le commentaire sur 'les stocks sans quota' dans le texte du conseil)	Exemption survie élevée (des études sont en cours) Exemption de minimis
Plie	VI	Candidat potentiel à l'exemption de survie élevée. Les données doivent être collectées et évaluées en 2017 et 2018. Le CCEOS recommande l'évaluation du potentiel de la combinaison du TAC pour la plie (TAC VI= 658 t) et la sole (TAC VI, Vb= 57 t), car il s'agit d'espèces à quota faible et non ciblées(x)	Exemption survie élevée (survie potentiellement élevée)
Lieu jaune	VI	Pas de soutien à l'introduction progressive de ce stock. Manque de données	
Lieu noire	VI, Vb, XII and XIV	Candidat potentiel à l'introduction progressive Approche identique à celle proposée en mer du Nord : seuil de 50% pour la flotte TR1	Les améliorations de sélectivité ne sont pas une option en raison du comportement du poisson L'évitement des captures est difficile en raison du chevauchement de la distribution avec des stocks ciblés Flexibilité inter espèces Exemption de minimis

Stock	Zone	Proposition et commentaires du CCEOS	
Organisé par sous région (Espèce de la mer profonde séparée)		Stock potentiel à l'introduction progressive dans la RC 2018?	Commentaires et proposition d'outils visant à réduire le risque de situation d'espèces limitantes
Sole	VI, Vb, XII and XIV	Le CCEOS recommande l'évaluation du potentiel de : - La combinaison du TAC pour la plie (TAC VI= 658 t) et la sole (TAC VI, Vb= 57 t) car il s'agit d'espèces à quota faible et non ciblées(x) - Retrait du régime de TAC	Exemption de minimis
Merlan	VI, Vb, XII and XIV	Pas de soutien à l'introduction progressive de ce stock. Un TAC très limité aurait pour résultat la fermeture immédiate de la pêche. Il faut trouver des solutions	
Merlan	VII b-k	Pas de soutien à l'introduction progressive des stocks de gadidés dans cette zone.	Améliorations de sélectivité- des essais sont en cours Exemption de minimis
Cabillaud	VIIb, c, e-k, VIII, IX and X	Besoin urgent de solutions, car au moins un de ces stocks agit comme une « espèce limitante » dans un nombre important de flottes et de pêcheries quelle que soit l'année : - Une combinaison des parts de stabilité relatives actuelles et des	Améliorations de sélectivité- des essais sont en cours L'évitement des captures a lieu par le biais de la fermeture de la case de Trevoise Exemption de minimis

Stock	Zone	Proposition et commentaires du CCEOS	
Organisé par sous région (Espèce de la mer profonde séparée)		Stock potentiel à l'introduction progressive dans la RC 2018?	Commentaires et proposition d'outils visant à réduire le risque de situation d'espèces limitantes
Aiglefin	VIIb-k, VIII, IX and X	<p>variables d'évaluation environnementales / stock a pour résultat un risque très élevé qu'au moins un de ces stocks agisse comme une espèce limitante dans un nombre important de flottes et de pêcheries quelle que soit l'année.</p> <p>- Ces stocks sont à la limite sud de la distribution de leurs espèces respectives et peuvent être sensible à un certain nombre de facteurs environnementaux hors du contrôle de la gestion de la pêche.</p> <p>En outre, les modèles d'évaluation actuels sont très sensibles au recrutement, encore une fois hautement susceptible d'être davantage affecté par les conditions environnementales que par les pressions de la pêche. Ces facteurs (et l'OD) peuvent donner lieu à d'importantes fluctuations en matière de TAC d'une année à l'autre, ce qui ne suit pas nécessairement les abondances expérimentées par la pêche plurispécifique qui s'effectue dans la région.</p> <p>Sinon, le CCEOS suggère que les points suivants soient envisagés :</p> <p>- Une évaluation des implications du regroupement de ces TAC (identique à la Norvège Autres) pour donner un TAC combiné pour les 3 stocks. Il serait nécessaire d'envisager la nécessité de mesures de protection supplémentaires (et adaptées) pour les stocks individuels concernés par le regroupement.</p> <p>- Une DM combinée devrait être explorée.</p>	Améliorations de sélectivité- des essais sont en cours Exemption de minimis
Plie	VIIb,c	<p>Le CCEOS recommande l'évaluation du potentiel de :</p> <p>- La combinaison du TAC pour la plie (TAC VII b, c = 74 t) et la sole (TAC VII b, c = 42 t)</p> <p>- Retrait du régime de TAC car il s'agit d'espèces à quota faible et non ciblées (x)</p>	
Plie	VIIIf,g	<p>Candidat potentiel à l'exemption de survie élevée. Les données doivent être collectées et évaluées en 2017 et 2018.</p>	Exemption survie élevée (survie potentiellement élevée)

Stock	Zone	Proposition et commentaires du CCEOS	
Organisé par sous région (Espèce de la mer profonde séparée)		Stock potentiel à l'introduction progressive dans la RC 2018?	Commentaires et proposition d'outils visant à réduire le risque de situation d'espèces limitantes
Plie	VIIh,j,k	Le CCEOS recommande l'évaluation du potentiel de : - La combinaison du TAC pour la plie (TAC VII hjk = 135 t) et la sole (TAC VII hjk= 382 t) - Retrait du régime de TAC car il s'agit d'espèces à quota faible et non ciblées (x)	
Sole	VIIb,c	Le CCEOS recommande l'évaluation du potentiel de : - La combinaison du TAC pour la plie (TAC VI= 658 t) et la sole (TAC VI, Vb= 57 t) - Retrait du régime de TAC car il s'agit d'espèces à quota faible et non ciblées (x)	
Sole	VII f,g	Candidat potentiel à l'exemption de survie élevée. Les données doivent être collectées et évaluées en 2017 et 2018.	
Sole	VIIhjk	Le CCEOS recommande l'évaluation du potentiel de : - La combinaison du TAC pour la plie (TAC VII hjk = 135 t) et la sole (TAC VII hjk= 382 t) - Retrait du régime de TAC car il s'agit d'espèces à quota faible et non ciblées (x)	
Cabillaud	VII d	Pas de soutien à l'introduction progressive de ce stock. TAC très limité Les références pour fusionner avec le sud de la mer du Nord sont par exemple : Hutchinson et al. 2001, Neat et al. 2014	Exemption de minimis
Plie	VII d,e	Candidat potentiel à l'exemption de survie élevée. Les données doivent être collectées et évaluées en 2017 et 2018.	Exemption survie élevée (survie potentiellement élevée)
Raies	VII d	Candidat potentiel à l'exemption de survie élevée. Les données doivent être collectées et évaluées en 2017 et 2018. Notez que le CCEOS prépare une recommandation pour des mesures de gestion alternatives des raies et pocheteaux.	Exemption survie élevée, en fonction de la collecte de davantage de données

	Stock	Zone	Proposition et commentaires du CCEOS	
	Organisé par sous région (Espèce de la mer profonde séparée)		Stock potentiel à l'introduction progressive dans la RC 2018?	Commentaires et proposition d'outils visant à réduire le risque de situation d'espèces limitantes
	Sole	VII d	Pas de soutien à la poursuite de l'introduction progressive de ce stock. Les quotas sont restrictifs pour certains EM	Amélioration de la sélectivité Exemption survie élevée Collecte de données pour améliorer le calcul de réévaluation du TAC
	Sole	VII e	Candidat potentiel à l'exemption de survie élevée. Données à collecter et évaluer en 2017 et 2018.	Amélioration de la sélectivité Exemption survie élevée Collecte de données pour améliorer le calcul de réévaluation du TAC
	Cabillaud	VII a	Pas de soutien à l'introduction progressive de ces stocks. TAC très limité. Le CCEOS proposerait d'attendre d'autres résultats du Benchmark WKIrish du CIEM qui vise à réaliser une évaluation écosystémique de la mer d'Irlande.	
	Plie	VII a		
	Sole	VII a		
	Merlan	VII a		
	Aiglefin	VII a	Baisser le seuil pourrait être envisagé en tenant compte du Benchmark WKIrish du CIEM de la mer d'Irlande	
	Béryx	III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XII and XIV	Pas de soutien à l'introduction progressive de ces stocks pour la pêche démersale. La façon de résoudre les problèmes éventuels d'espèces limitantes manque de clarté Les requins d'eau profonde (TAC zéro) sont des prises accessoires accidentelles de la pêche démersale Certains de ces stocks sont des espèces pélagiques qui relèvent de l'OD de la pêche pélagique	
	Sable noir	V, VI, VII, XII		
	Lingue bleue	Vb, VI and VII		
	Requin des grands fonds	V, VI, VII, VIII and IX		

	Stock	Zone	Proposition et commentaires du CCEOS	
	Organisé par sous région (Espèce de la mer profonde séparée)		Stock potentiel à l'introduction progressive dans la RC 2018?	Commentaires et proposition d'outils visant à réduire le risque de situation d'espèces limitantes
	Phycis de fond	V, VI and VII		
	Grande argentine	V, VI and VII		
	Lingue franche	VI, VII, VIII, IX, X, XII and XIV		
	Hoplostète rouge	VII		
	Hoplostète rouge	VI		
	Dorade rose	VI, VII and VIII		
	Grenadier	Vb, VI and VII		
	Brosme	V, VI and VII		